

SESSION 2009

**CONCOURS EXTERNE
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS CERTIFIÉS
ET CONCOURS D'ACCÈS À LA LISTE D'APTITUDE**

Section : LANGUES RÉGIONALES
OCCITAN – LANGUE D'OC

ÉPREUVE DE TRADUCTION

Durée : 4 heures

Petit dictionnaire provençal – français d'Emil Levy, Heidelberg, 1909 (et les rééditions) autorisé.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Le thème et la version sont à rédiger sur des copies distinctes. La seconde copie sera insérée dans la première.

Les titres des ouvrages ne sont pas à traduire.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

THÈME

Le plus grand charme du côté de Guermantes, c'est qu'on y avait presque tout le temps à côté de soi le cours de la Vivonne. On la traversait une première fois, dix minutes après avoir quitté la maison, sur une passerelle dite le Pont-Vieux. Dès le lendemain de notre arrivée, le jour de Pâques, après le sermon s'il faisait beau temps, je courais jusque-là, voir dans ce désordre d'un matin de grande fête où quelques préparatifs somptueux font paraître plus sordides les ustensiles de ménage qui traînent encore, la rivière qui se promenait déjà en bleu-ciel entre les terres encore noires et nues, accompagnée seulement d'une bande de coucous arrivés trop tôt et de primevères en avance, cependant que çà et là une violette au bec bleu laissait fléchir sa tige sous le poids de la goutte d'odeur qu'elle tenait dans son cornet. Le Pont-Vieux débouchait dans un sentier de halage qui à cet endroit se tapissait l'été du feuillage bleu d'un noisetier sous lequel un pêcheur en chapeau de paille avait pris racine. A Combray où je savais quelle individualité de maréchal ferrant ou de garçon épicier était dissimulée sous l'uniforme du suisse ou le surplus de l'enfant de chœur, ce pêcheur est la seule personne dont je n'aie jamais découvert l'identité. Il devait connaître mes parents, car il soulevait son chapeau quand nous passions ; je voulais alors demander son nom, mais on me faisait signe de me taire pour ne pas effrayer le poisson. Nous nous engagions dans le sentier de halage qui dominait le courant d'un talus de plusieurs pieds ; de l'autre côté la rive était basse, étendue en vastes prés jusqu'au village et jusqu'à la gare qui en était distante. Ils étaient semés des restes, à demi enfouis dans l'herbe, du château des anciens comtes de Combray qui au Moyen âge avait de ce côté le cours de la Vivonne comme défense [...].

Marcel Proust *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann.*

VERSION

[*Planh* sus la mòrt de Raimond Rogièr Trencavèl, vescomte de Besièrs, lo 10 de novembre de 1209. L'autor del planh supausa que Raimon Rogièr Trencavèl es estat assassinat.]

Quascus plor e planh son dampnatge,
sa malenansa e sa dolor ;
mas yeu, las ! n'ai e[n] mon coratge
tan gran ira e tan gran tristor
que ja mos jorns plan[c]h ni plorat
non aurai lo valent prezat,
lo pro vescomte, que mortz es,
de Bezers, l'ardit e-l cortés,
Lo gay e-l mielh adreg e-l blon,
E-l melhor cavalier del mon.

[...]

Mil cavalier de gran linhatge
e mil dompnas de gran valor
iran per la sua mort arratge,
mil borzes e mil servidor
que totz foran gent heretat,
s'el visques, e ric et honrat ...
Ar es mortz ! Ai Dieus, quals dans es !
Gardatz quals etz ni quo-us es pres,
ni selhs que l'an mort, cui ni d'on,¹
qu'eras no-us acuelh, ni-us respon.

A senhor ! ta fort deu salvatge²
esser al grand et al menor,
quant del sieu honrat senhoratge
nos membrara e de l'honor
que ns fetz e de la fesautat
quand per nos l'agro mort jutjat.
Et es mortz ! Ai Dieus, quals dans es !
caitiu, cum em tug a mal mes !
Ves qual part tenrem, ni ves on
Penrem port ? Tot lo cor me'n fon.

Ric cavalier, ric de linhatge,
ric per erguelh, ric per valor,
ric de sen, ric per vassallatge,
ric per dar e bon servidor,
ric d'orguelh, ric d'umilitat,
ric de sen e ric de foudat,
belhs e bos, complitz de tots bes,
anc no fo nulhs hom que-us valgues.
Perdut avem en vos la fon
d'on tug veniam jauzion.

[...]

Guilhem Augier Novella

Document autorisé / Document autorizat :
Emil Levy *Petit Dictionnaire Provençal-
Français*. Heidelberg, 1909. (et les
rééditions / mai las reedicions)

¹ Entendètz : « cui ni d'on [son] ».

² « fort » pòrta sus « salvatge ».